



## SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33 Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405 promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 09 janvier 2018,

Monsieur le Directeur Général des Services,

Vous trouverez ci-joint, une copie d'un mail envoyé par Madame le Directeur de la Petite Enfance à l'ensemble des cadres et des économistes des crèches.

Le syndicat CGT NMCA trouve inadmissible, qu'un directeur puisse attaquer, par un courriel adressé aux salarié-e-s notre organisation, premier Syndicat à la mairie de Nice, en tenant un discours injurieux envers notre travail syndical.

Elle affirme que nous tenons «des propos malveillants envers les professionnels de la Petite Enfance». Elle écrit qu'elle est victime « d'une situation écœurante» par la teneur de nos propos. Elle serait, ainsi que Madame l'Adjointe, «réellement choquée».

Monsieur, le Directeur Général des Services, nous vous demandons de bien vouloir rappeler à votre cadre que son attitude est, pour nous, totalement inadmissible. Il est hors de question que cela se reproduise.

Mais parlons aussi du fond de l'affaire.

Vous n'êtes pas sans savoir, comme Madame l'Adjointe et Madame le Directeur, que notre Syndicat se fait le porte-parole de la réalité des conditions de travail des agents et de la qualité de l'accueil des enfants.

Depuis 2016, nous alertons l'administration sur les problématiques énoncées. Plusieurs tracts ont été diffusés avec ce même revendicatif. Plusieurs réunions d'information syndicale ont été organisées par le syndicat avec les agents, hors temps de travail, avec un vif succès.

Les revendications portées ne sont pas une création de la CGT mais le reflet fidèle des situations vécues par les agents. Elles ne font que révéler les défaillances de l'administration.

À notre initiative, nous avons rencontré la Direction de la Petite Enfance les 23 mai, 8 septembre et le 14 décembre 2017.

Lors de cette dernière réunion, nous avons eu un échange serein mais sans concession avec toujours la même idée, défendre le service public et les agents, qu'ils soient professionnels de la Petite Enfance ou de la filière technique, qu'ils soient agents d'exécution ou cadres.

Contrairement à ce que dit Madame le Directeur, nous félicitons la totalité des agents de leur professionnalisme pour faire face notamment au manque de personnel et au travail à flux tendu.

Contrairement à ce qu'elle nous a affirmé en réunion, nous n'avons pas à faire à des « pleureuses » ou à un « simple ressenti ».

Comment Madame le Directeur et Madame l'Adjointe peuvent être choquées d'une expression syndicale alors que lors de notre dernière réunion, nous avons eu l'honnêteté de signaler que les agents nous avaient demandé à la quasi-unanimité de faire du 23 janvier prochain un moment fort pour faire entendre leurs difficultés à exercer leur métier ?

Conscients de nos responsabilités, nous diffusons auprès des parents et suffisamment à l'avance un tract expliquant les raisons de leur colère.

.../...

Monsieur le Directeur Général des Services, nous pouvons comprendre que cette situation est inconfortable. Cependant, nous nous devons de porter auprès de la Direction et de la Municipalité les légitimes revendications des agents.

Nos écrits et nos actions sont indissociables d'un dialogue constructif prenant en compte les aspirations des salarié-e-s.

Veillez recevoir, monsieur le Directeur Général des services, nos sincères salutations.

**P/ Le Syndicat CGT  
Le Secrétaire Général**



**Bernard LUCCHETTI**